

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Dijon, le **- 7 MARS 2018**

*Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement*

*Service Biodiversité, Eau, Patrimoine
Département Territoires, Sites et Paysages*

Réf. : **2018 / 251**

Affaire suivie par : Laura Leduc
laura.leduc@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 03 45 83 22 10

La préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté

À

Destinataires in fine

Objet : Réunion du comité de pilotage du schéma régional des carrières

Madame, Monsieur

Par arrêté préfectoral du 8 février 2018, vous avez été désigné membre du comité de pilotage du schéma régional des carrières de Bourgogne-Franche-Comté. J'ai souhaité mettre en place ce comité, dans le cadre du décret n°2015-1676 du 15 décembre relatif aux schémas régionaux et départementaux des carrières, pour accompagner l'élaboration du schéma régional des carrières de la région Bourgogne-Franche-Comté.

La participation de chacune des structures aux réunions et aux travaux du comité de pilotage est essentielle pour définir, à l'échelle de notre région, la stratégie d'approvisionnement durable en matériaux et substances de carrières la plus pertinente. Le comité de pilotage constitue un lieu d'échanges, d'expression et de partage des connaissances indispensables à l'élaboration et à la bonne mise en œuvre du schéma. Votre participation est d'autant plus importante que, dès son approbation, le schéma régional des carrières de Bourgogne-Franche-Comté sera opposable aux documents d'urbanisme (ScoT, et à défaut PLU(i) et cartes communales) et aux demandes d'autorisation et d'enregistrement relatives aux carrières.

Je vous informe, par ce courrier, de la tenue de la première réunion du comité de pilotage du schéma régional des carrières de Bourgogne-Franche-Comté, le :

**Mardi 10 Avril à 14h30
(accueil à partir de 14h)
dans l'amphithéâtre Voltaire,
sur le site de la DREAL à Dijon**

Cette réunion sera l'occasion de présenter les objectifs du futur schéma des carrières, les modalités de son élaboration, ainsi que les premiers éléments de bilan des schémas départementaux.

Je vous prie de bien vouloir confirmer votre participation par mail, et/ou me communiquer le nom de la personne qui représentera votre structure à l'adresse suivante : laura.leduc@developpement-durable.gouv.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée, *et*
très cordiale .



Christiane BARRET

Liste des destinataires

Représentants des services de l'État :

- M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- M. le directeur régional des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- M. le directeur de l'Agence Régionale de Santé
- M. le directeur régional des affaires culturelles
- M. le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- Mme la préfète de département de Côte d'Or
- M. le préfet de département du Doubs
- M. le préfet de département de Haute-Saône
- M. le préfet de département du Jura
- M. le préfet de département de la Nièvre
- M. le préfet de département de Saône-et-Loire
- Mme la préfète de département du Territoire de Belfort
- Mme la préfète de département de l'Yonne
- Mme la directrice régionale de l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Énergie
- M. le directeur de l'agence de l'eau Loire-Bretagne
- M. le directeur de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Mme la directrice de l'agence de l'eau Seine-Normandie
- M. le directeur régional du Bureau de recherches géologiques et minières

Représentants des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou de leurs groupements :

- M. le président du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté ou son représentant
- M. le président du conseil départemental de Côte d'Or ou son représentant
- Mme la présidente du conseil départemental du Doubs ou son représentant
- M. le président du conseil départemental de Haute-Saône ou son représentant
- M. le président du conseil départemental du Jura ou son représentant
- M. le président du conseil départemental de la Nièvre ou son représentant
- M. le président du conseil départemental de Saône-et-Loire ou son représentant
- M. le président du conseil départemental du Territoire de Belfort ou son représentant
- M. le président du conseil départemental de l'Yonne ou son représentant
- M. le président de l'association des maires de Côte d'Or
- M. le président de l'association des maires du Doubs
- M. le président de l'association des maires de Haute-Saône
- M. le président de l'association des maires du Jura
- M. le président de l'association des maires de la Nièvre
- M. le président de l'association des maires de Saône-et-Loire
- M. le président de l'association des maires du Territoire de Belfort
- M. le président de l'association des maires de l'Yonne
- M. le président de Dijon métropole ou son représentant
- M. le président de la communauté d'agglomération du Grand Besançon ou son représentant
- M. le président du parc naturel régional des Ballons des Vosges ou son représentant
- M. le président du parc naturel régional du Haut-Jura ou son représentant
- M. le président du parc naturel régional du Morvan ou son représentant

Représentants des professionnels de la filière d'extraction, de première transformation de matériaux de carrières, de recyclage des déchets du BTP et de la logistique associée :

- M. le président de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction Bourgogne-Franche-Comté
- M. le président de l'Union régionale des producteurs de granulats Bourgogne-Franche-Comté
- M. le président du Syndicat national du béton prêt à l'emploi
- Mme la présidente du Syndicat français de l'industrie cimentière
- M. le président de la Fédération régionale des travaux publics Bourgogne-Franche-Comté
- M. le président de la Fédération française des bâtiments Bourgogne-Franche-Comté
- M. le président du Syndicat national des industries de roches ornementales et de construction
- M. le président de la Cellule économique régionale de la construction Bourgogne-Franche-Comté
- M. le président du Syndicat des recycleurs du BTP –
- M. le président de l'Union des syndicats de l'industrie routière française
- M. le directeur territorial de SNCF réseau Bourgogne-Franche-Comté

Représentants des personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, des représentants d'associations de protection de l'environnement mentionnés au deuxième alinéa de l'article R.141-1 du code de l'environnement et des représentants des associations agricoles ou sylvicoles :

- M. Soncourt, hydrogéologue membre du CSRPN
- M. Gueneau, le secrétaire général de la fédération française des amateurs de minéralogie et de paléontologie
- Mme Repellin, coordinatrice des activités d'observation à Alterre Bourgogne-Franche-Comté
- M. le directeur du Conservatoire des espaces naturels de Franche-Comté
- M. le président de la Ligue de protection des oiseaux
- M. le président de France Nature Environnement
- M. le président de France Nature Environnement Bourgogne-Franche-Comté
- M. le président de la fédération nationale de pêche et de protection du milieu aquatique
- M. le président de la Société d'histoire naturelle et des amis du muséum d'Autun
- M. le président de la Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères Franche-Comté
- M. le président de la chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté
- M. le président du centre régional de la propriété forestière de Bourgogne-Franche-Comté